

Marché passé selon une procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics du 1er Avril 2016 (Décret n° 2016-361 du 25 Mars 2016)

## **DEPOSITAIRE DE L'OFFRE**

**Etablissement :** Lycée Alfred KASTLER

Adresse: Service Intendance - 1, Rue Münnerstadt 55700 STENAY

**Gestionnaire**: M. Ghislin LUBRANIECKI – Agent comptable

**Contact :** Madame Elise FRISCHMANN – Professeur d'Histoire-Géographie

**Tél.**: 03 29 80 32 54

**E-mail**: elise.blondelle@ac-nancy-metz.fr

Pouvoir adjudicateur: Monsieur Jean-François RODZIK - Proviseur

**Contact**: Monsieur Ghislin LUBRANIECKI – Agent comptable

**Tél.**: 03 29 80 32 54

E-mail: ce.0550072@ac-nancy-metz.fr

### **DESCRIPTION DE L'OFFRE**

Forme du marché : MAPA (Marché à Procédure Adaptée) avec publicité adaptée

**Destination :** Francfort sur le Main (Allemagne)

Période: Du mercredi 12 au vendredi 14 Avril 2023

Nombre de nuits sur place : 3 jours et 2 nuits sur place

Effectif: Nombre d'élèves: 48 - Nombre d'accompagnateurs: 5

Classe concernée : 2des – 1ères - Terminales

**Mode de transport :** - Autocar de tourisme

Type d'hébergement : Auberge de jeunesse en pension complète

Programme et horaires souhaitées : Voir en Annexe 1

# **MODALITES DE FINANCEMENT**

Acompte possible à la commande.

Solde après services fait.



### PRESENTATION DES OFFRES DES ORGANISMES

### Dossier qui devra contenir :

- ✓ Un devis : le candidat doit produire les devis pour chaque lot, accompagnés des descriptifs techniques et de l'acte d'engagement. Le devis doit contenir le prix global du voyage, le prix unitaire, comprenant au minimum, les conditions de transport, l'hébergement en pension complète, l'assurance responsabilité civile professionnelle (RCP) de l'organisateur;
- ✓ L'acte d'engagement (Annexe 2) : il devra être rempli et signé. S'il n'y a pas cet acte dans le dossier cela peut constituer un motif de rejet de l'appel d'offre ;
- ✓ Les prix sont fermes et définitifs pour la durée du marché ;
- ✓ Autocar de tourisme :
  - Mis à disposition durant tout le séjour
  - Nombre de chauffeurs suivant la réglementation en vigueur
  - Les schémas de conduite avec le temps de conduite et de repos des chauffeurs sont envoyés avec le dossier
  - Ferry : les organismes doivent proposer un itinéraire (jour/ou nuit) et des horaires prévisionnels justifiant le tarif présenté.
  - ✓ Une lettre de présentation de candidature comprenant la copie de l'assurance RCP de l'organisme, la copie du certificat d'immatriculation. L'organisme doit spécifier si des réductions particulières sont accordées en cas de fidélité ou de voyages multiples.

<u>A noter</u>: Le tribunal du siège de l'établissement est seul compétent en cas de litige auprès des tribunaux.

## TRANSMISSION DE L'OFFRE

Forme de l'envoi : Les offres doivent être transmises :

- par lettre recommandée avec accusé de réception (le cachet de la poste faisant foi et permettant d'apprécier le délai de précaution pris pour que le dossier soit distribué avant la date limite de réception)
- ou courrier électronique adressé à ce.0550072@ac-nancy-metz.fr
- ou sur le site AJI

pour le :

# Vendredi 9 septembre 2022 à 17h00

(dernier délai)

Destinataire : Lycée Alfred KASTLER

Service Intendance - 1, Rue de Münnerstadt 55700 STENAY

# **ASSURANCES ET GARANTIES**

- ✓ Assurance annulation multirisques individuelles
- ✓ Garantie complémentaire annulation totale du groupe



## SPECIFICATION DE L'ORGANISME

Les membres de L'Office national de garantie signataires d'un **Contrat Qualité** doivent respecter des critères exigeants en matière de :

- ✓ Information préalable auprès des établissements scolaires
- ✓ Transport
- √ Hébergement
- ✓ Programme
- ✓ Assurance
- ✓ Assistance pendant le séjour
- ✓ Evaluation du séjour

Ces critères sont opposables dans tout contrat et une Commission paritaire de médiation peut être saisie en cas de manquement au contrat (<u>www.loffice.org</u>).

### **EXAMEN DES OFFRES ET ATTRIBUTION DU MARCHE**

Vérifier les garanties offertes par l'organisme et ses qualités professionnelles :

- ✓ Vérifier le contenu pédagogique de l'offre (pertinence des activités par rapport au public collégien ou lycéen) ;
- ✓ Vérifier la pertinence de l'offre en matière de transport et d'hébergement.

### Jugement des offres :

L'offre la mieux classée (choix du mieux disant, tenant compte des critères fixés lors de l'appel d'offres) sera retenue à titre provisoire en attendant que le ou les candidats produisent les certificats et attestations des articles 46-I et 46-II du Code des marchés publics.

Tout établissement ayant déposé une offre sur le site d'AJI-Gestion pour l'Education s'engage à informer les organismes ayant répondu à l'offre et à communiquer le nom de l'organisme retenu, et éventuellement les conditions obtenues.

Offre économique la plus avantageuse appréciée dans la **globalité du marché** en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- ✓ Qualité de la proposition : 40 %
- ✓ Prix: 60 %

### **MODE DE REGLEMENT**

Le mode de règlement proposé par la collectivité est le virement bancaire au compte figurant sur la facture par mandatement après service fait. Possibilité d'acompte conformément à la réglementation.

Le délai global de paiement est fixé à 30 jours, sous réserve qu'aucune anomalie ne soit relevée lors de la vérification, et le défaut de paiement dans les délais prévus fait courir de plein droit, et sans autre formalité, des intérêts moratoires au taux d'intérêt légal au bénéfice du titulaire.



